

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Première session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 13 - 16 février 2001

PROJETS SOUMIS À L'APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Point 9 de l'ordre du
jour

Pour approbation



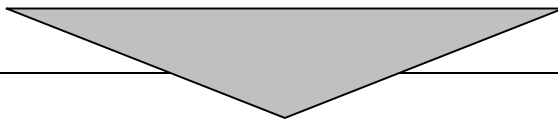
Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2001/9-B
27 décembre 2000
ORIGINAL: ANGLAIS

AUGMENTATION BUDGÉTAIRE POUR LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT— BHOUTAN 3734.02

Appui à l'éducation primaire

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html).

Note au Conseil d'administration



Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, Région Asie et Europe orientale (OAE): M. J. Powell tél.: 066513-2209

Conseiller pour le développement, OAE: Mme A. Asrat tél.: 066513-2260

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



Résumé

CONTEXTE

1. Le Gouvernement du Bhoutan a toujours mis un accent considérable sur l'autonomie du pays. Dans cet esprit, le PAM et le Gouvernement du Bhoutan sont convenus que le PAM mettrait progressivement fin à son assistance au Bhoutan à la fin du Huitième plan quinquennal, c'est-à-dire en décembre 2002.
2. Le projet 3734.02, "Appui à l'éducation primaire", a été approuvé en 1998. Les activités, qui devaient durer quatre ans, ont commencé en mars 1999¹ et devaient s'achever en décembre 2002. Le projet, dont doivent bénéficier 99 640 élèves internes et externes, a pour but de distribuer des repas aux écoles communautaires, aux écoles primaires, aux cours moyens et aux écoles secondaires. L'on trouvera de plus amples détails à ce sujet au paragraphe 6.
3. Il était prévu, dans le cadre de ce projet, que les repas cesseraient d'être fournis aux internes des écoles secondaires à la fin de la première année et aux internes des cours moyens à la fin de la deuxième année. Il était prévu en outre que le nombre d'externes des écoles primaires bénéficiant de ce projet serait ramené de 10 220 la première année et 4 000 la quatrième année. Enfin, les internes des écoles primaires et des écoles communautaires devaient recevoir du PAM deux repas par jour, et les autres élèves bénéficiaires un repas.

JUSTIFICATION

4. En 1999, le Bhoutan a demandé au PAM de reconsidérer sa décision de mettre fin à son assistance. Le PAM a envoyé une mission dans le pays en septembre/octobre 1999 afin de réévaluer la situation, et la mission a recommandé que le PAM continue de fournir une assistance jusqu'à la fin du Neuvième plan quinquennal, c'est-à-dire jusqu'en 2007.
5. La mission a recommandé en outre d'établir un nouveau schéma de stratégie de pays, qui serait suivi d'un programme de pays. Par ailleurs, plutôt que de mettre progressivement fin à son assistance comme initialement prévu, le PAM devrait maintenir son aide alimentaire au même niveau qu'en 1999 jusqu'au début du programme de pays.
6. En conséquence, le Gouvernement du Bhoutan a été autorisé en 2000 à utiliser plus rapidement les produits prévus au budget initial afin de satisfaire les besoins alimentaires accrus résultant de la révision du nombre de repas servis chaque jour et de l'augmentation du nombre de bénéficiaires.

Type de bénéficiaires	Nombre de repas par jour		Nombre de bénéficiaires	
	Nombre initial	Nombre révisé	Nombre initial	Nombre révisé

¹ Les activités ont commencé en mars 1999 étant donné qu'au Bhoutan, l'année scolaire va de mars à décembre. Toutefois, la durée du projet s'étend du 1er janvier 1999 au 31 décembre 2002.



				2000	2001	2002
Pensionnaires des écoles communautaires et des écoles primaires	2	2	12 71	6 91	7 31	7 77
Externes des écoles primaires	1	1	8 01	7 28	7 22	7 6
Pensionnaires des cours moyens	1	2	7 71	6 12	7 16	7 53
Externes des cours moyens	1	1	N/D	1 84	2 29	2 41
Pensionnaires des écoles secondaires	0	2	N/D	8 11	9 76	11 7
Externes des écoles secondaires	0	1	N/D	642	764	852
Nombre total de bénéficiaires			28 41	30 92	34 53	38 06

7. L'augmentation du nombre de bénéficiaires et par conséquent des quantités de produits alimentaires requises s'explique aussi par deux autres raisons.
8. Premièrement, il n'avait pas été tenu compte, lors de la conception initiale du projet, de ce que l'on entend au Bhoutan par cours moyens et écoles secondaires. Au Bhoutan, l'éducation formelle commence à six ans au niveau pré-primaire. Or, les écoles sont classées selon la dernière année d'études offerte. Ainsi, les *écoles primaires* vont du niveau pré-primaire à la sixième année d'études; les *cours moyens* vont du niveau pré-primaire à la huitième année d'études; et les *écoles secondaires* vont normalement du niveau pré-primaire à la dixième année d'études et, dans un nombre limité de cas, à la douzième. Ainsi, beaucoup d'élèves des écoles primaires ont été désavantagés pour ce qui est du nombre de repas reçus du fait que leurs écoles ont été rangées dans les catégories des cours moyens ou des écoles secondaires. Depuis l'élargissement du système d'éducation, les différentes écoles ont été reclassées des écoles primaires aux cours moyens puis aux écoles secondaires. Ainsi, les cours moyens ou les écoles secondaires ont peu à peu remplacé les écoles primaires. Néanmoins, les élèves des écoles primaires, quelle que soit la classification de leur école, doivent recevoir une alimentation scolaire.
9. Deuxièmement, après l'approbation du projet, le gouvernement a porté la durée de l'éducation de base au Bhoutan de six à huit années d'études. Il y a donc maintenant un plus grand nombre d'élèves qui continuent de fréquenter l'école les septième et huitième années. La durée de l'éducation de base doit être portée à 10 années d'études à partir de 2002, c'est-à-dire à partir du début du Neuvième plan quinquennal. Il faudra par conséquent de plus grandes quantités de produits alimentaires.
10. En résumé, il est nécessaire d'augmenter le budget initial pour financer l'achat des produits alimentaires supplémentaires et d'autres dépenses en espèces résultant:
- de la décision de ne plus réduire progressivement l'aide alimentaire fournie;
 - de l'augmentation du nombre de repas par élève; et
 - de la rectification du nombre de bénéficiaires qui avaient été exclus par erreur.

BESOINS ALIMENTAIRES REQUIS

11. L'exécution du projet 3734.02 ayant été accélérée, le budget initialement approuvé sera totalement utilisé d'ici à la fin de 2001. Il est par conséquent nécessaire d'accroître le



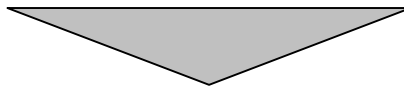
budget pour faire face aux besoins jusqu'au début du programme de pays, en juillet 2002.

12. Les rations individuelles par repas se composent de 100 grammes de riz, de 50 grammes de *kharang* (flocons de maïs), de 20 grammes de légumineuses et de 10 grammes d'huile végétale.
13. Il est recommandé d'engager des quantités supplémentaires de 1 652 tonnes de riz, de 787 tonnes de *kharang*, de 320 tonnes de légumineuses et de 162 tonnes d'huile. Le PAM devra également mobiliser des contributions en espèces d'un montant de 16 801 dollars afin de couvrir le coût du transport externe de l'huile, de 11 632 dollars pour le transport terrestre et de 112 021 dollars pour les dépenses de transport intérieur, d'entreposage et de manutention (TIEM).

RECOMMANDATION DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

14. Le Directeur exécutif recommande au Conseil d'administration d'approuver l'augmentation budgétaire proposée, reflétant les besoins supplémentaires en produits alimentaires et en contributions en espèces. L'on trouvera de plus amples détails en annexe.

Projet de décision



Le Conseil approuve l'augmentation budgétaire de 1 049 692 dollars au titre du projet de développement—Bhoutan 3734.02 (WFP/EB.1/2001/9-B).





ANNEXE

**PROJET BHOUTAN 3734.02—APPUI À L'ÉDUCATION PRIMAIRE
VENTILATION DU COÛT TOTAL**

	Dernière estimation	Estimation révisée	Différence	Dernier coût	Coût révisé	Dernière estimation de la valeur totale	Valeur totale révisée	Différence
	(tonnes)			(en dollars)				
COÛTS POUR LE PAM								
A. Coûts opérationnels directs								
Produit								
Riz	4 31	5 964	1 652	280	280	1 20	1 66	462 56
<i>Kharang</i> (flocons de maïs)	2 15	2 944	787	225	225	485 32	662 40	177 07
Légumineuses	863	1 183	320	500	500	431 50	591 50	160 00
Huile végétale	431	593	162	750	750	323 25	444 75	121 50
Tourteaux de soja	625	140	(485)	300	300	187 50	42 00	(145 50)
Poisson en boîte	130	130	—	2 000	2 000	260 00	260 00	—
Total, produits	8 51	10 954	2 436			2 89	3 67	775 63
Coûts de transport						53 87	60 75	6 88
TTEM a) ou b)								
a) Transport terrestre						40 39	52 05	11 66
b) TIEM						391 82	503 88	112 05
Total, coûts opérationnels directs						3 38	4 28	906 24
Autres coûts opérationnels directs						193 50	261 00	67 50
Total, coûts directs						3 57	4 54	973 74
B. Coûts d'appui directs						173 05	173 05	—
C. Coûts d'appui indirects						485 75	561 71	75 95
TOTAL DES COÛTS DU PROJET						4 23	5 28	1 04